

CHRONIQUE

LE SECRET PROFESSIONNEL.—Il vient de se passer à Londres un fait caractéristique : un médecin anglais a été condamné par les tribunaux à \$60,000 de dommages intérêts pour avoir révélé le secret professionnel. Voilà qui donne à réfléchir. Mme Arthur Kitson vivait séparée de son mari et recevait de Sir James Kitson, son beau-frère, qui est millionnaire, une rente annuelle de \$12,500. Mme Kitson s'étant fait soigner par le Dr Playfair, celui-ci révéla à sa femme la nature de la maladie de sa cliente. La femme du docteur raconta la chose à son frère, Sir James Kitson, et celui-ci cessa immédiatement de payer la rente à sa belle-sœur. Mme Arthur Kitson poursuivit alors le Dr Playfair avec le résultat mentionné plus haut. Soixante mille piastres représentent le capital nécessaire pour donner une rente de \$12,500. Voilà une confiance de mari à femme qui coûte cher et qui prouve que, même en famille, le secret professionnel doit exister.

LE NOUVEAU SURINTENDANT DE L'ASILE ST-JEAN DE DIEU. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre collaborateur distingué, M. le Dr Georges Villeneuve, vient d'être nommé officiellement surintendant médical de l'Asile St-Jean de Dieu, position qu'il remplissait déjà avec un grand talent depuis la mort du regretté docteur Duquette. Nous félicitons d'autant plus chaleureusement M. le Dr Villeneuve que nous avons été maintes fois à même de juger des talents et des dispositions administratives du nouveau titulaire qui continuera avec honneur et efficacité l'œuvre commencé par son prédécesseur.

HOPITAL NOTRE-DAME.—Le bureau des internes de l'hôpital Notre-Dame est maintenant composé comme suit : M. le Dr W. Dérôme, interne en chef ; M. le Dr Lagacé, premier assistant ; MM. les Drs J. A. Lamarche et P. Berthiaume, assistants internes. MM. les Drs Schmidt, Ricard et J. Mount, feront le dispensaire général pendant le semestre d'été. M. le Dr Foucher continue le dispensaire des yeux et des oreilles, M. le Dr Cormier celui des enfants, M. le Dr Brennan celui des femmes, M. le Dr P. E. Prévost celui des maladies de la peau. On va inaugurer bientôt un nouveau dispensaire, celui des maladies nerveuses et mentales, sous la direction de MM. les Drs Villeneuve et Chagnon. MM. les Drs Marsolais et Gauthier sont chargés du service de médecine interne pendant les vacances de M. le Dr Rottot. L'hôpital doit faire construire sous peu une nouvelle salle de clinique. Deux soirées dramatiques et musicales seront données dans ce but au Queen's les 4 et 5 de mai prochain.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE A VIENNE.—Messieurs les étudiants en médecine autrichiens vont être obligés, dorénavant, d'étudier pendant sept années consécutives. C'est ce que viennent de décider les délégués des universités des diverses associations médicales et du gouvernement, réunis sous la présidence du ministre de l'instruction publique. Ces réformes étaient demandées depuis longtemps par la profession. Le curriculum universitaire sera divisé en deux parties. Première partie, cours théoriques et pratiques d'anatomie, de physiologie, d'histologie, de physique et de chimie ; examens au bout de la seconde année. Deuxième partie : cours théoriques et pratiques de pathologie